

Pessac

« PPI vert » - Mesurer l'impact de transition écologique du Plan Pluriannuel d'investissement

Le problème

Pour le mandat 2020/2026, le Plan Pluriannuel d'Investissement est de 100M€, pour le financement de la construction, la rénovation et la maintenance des bâtiments publics dédiés aux services publics des 65 000 habitants de la commune.

Quels seront les impacts de ces projets sur la transition écologique ?

Comment engager une évolution des modes de faire de l'action publique pour plus de vertu écologique ?

Votre solution innovante

Le "PPI Vert" permet l'évaluation objectivée de l'impact écologique global de tous les projets d'investissement, par la prise en compte des enjeux environnementaux et sociétaux - pas seulement climatiques – à partir d'un référentiel local et duplicable assis sur les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.

Les objectifs

La mesure doit conduire, chaque année, à rendre lisible l'impact et à objectiver la performance écologique des projets d'investissement.

Permettre, selon l'état d'avancement des projets, d'ajuster les méthodes de travail et les programmes de réalisation afin de mieux intégrer les enjeux de la transition écologique.

L'histoire de votre action innovante

• **Qui ?**

La Ville de Pessac, élus et collaborateurs. L'AFNOR.

• **Pour qui ?**

Les parties prenantes (internes et externes) des projets d'investissement – les habitants de Pessac

• **Quoi ?**

- Définir une approche adossée sur un standard reconnu, les ODD, qui forment un référentiel pour une acception large de la transition écologique, environnementale (climat, biodiversité...) et sociétale (éducation, égalité, lutte contre les discriminations, pauvreté, alimentation...).
- Travailler la lisibilité du livrable fondé sur une grille de lecture pessacaise, les 4 Finalités de l'agenda des solutions durables (Agenda 21 local) qui rassemble les ODD retenus : *Mieux vivre la Ville ensemble, Nature et biodiversité, Climat, Modes de production et consommation responsables*.
- Analyser avec la boussole des ODD : décliner les lignes du PPI avec les cibles ODD. Exemple : Quel est le niveau de contribution des projets d'investissement de la subdivision « Sports » du PPI aux cibles des ODD répertoriés ? Scoring de 0 à 3 : pas d'impact ou impact neutre/moyen/positif/significatif
- Identifier des pratiques pertinentes et adaptées
- Synthétiser par ODD
- Interpréter les résultats avec les acteurs : passer de l'hypothèse à l'engagement

• **Quand ?**

La démarche a été conduite d'Octobre 2020 à Mars 2021.

Présentation de la démarche au Conseil Municipal lors de la séance d'adoption du Budget Primitif 2021.

Les moyens humains et financiers

La démarche, outil de transversalité et aide à la décision, a fortement mobilisé les pilotes des projets du PPI, et les élus délégués. Elle a également mobilisé l'accompagnement de l'AFNOR et l'expertise de ECOPHANIE, Ingénieur-conseil.

Budget (hors masse salariale) : 13 500€HT pour le prestataire.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

Pour une meilleure lisibilité de l'évaluation de l'impact environnemental, la Ville a transposé ses résultats en note sur 20.

- *Mieux vivre la Ville ensemble* : 12,93/20
- *Nature et biodiversité* : 14/20
- *Climat* : 15/20
- *Modes de production et consommation responsables* : 10,87/20

La Ville obtient une moyenne de 13,2/20 pour l'ensemble du PPI. La démarche permet de dégager rapidement les sources de satisfaction et les axes de progrès, conduit à un questionnement sur les modes de faire des projets et renforce les raisons d'agir des collaborateurs. Elle permet aussi d'orienter la dépense publique vers des objectifs environnementaux plus vertueux.

- **Potentiel de diffusion et de répliation**

Il s'agit non seulement de mesurer l'impact de l'action municipale (transposable à toute organisation ou entreprise), mais aussi de transformer et/ou consolider les modes de collaboration en dotant les équipes d'un référentiel écologique puissant. Cet outil construit par/pour une collectivité, prenant en compte l'ensemble des politiques publiques, sera facilement applicable par d'autres collectivités et probablement plus simple à mettre en œuvre que le budget climat. Son impact à l'échelle nationale serait considérable au regard du niveau des investissements des Administrations Publiques Locales (APUL).

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

Le niveau d'avancement des projets est disparate (avant-projet, DCE, travaux en cours). L'analyse est faite sur l'état actuel connu ou voulu du projet d'investissement. La précision des informations recueillies est aussi différente en fonction du niveau d'acculturation au développement durable des personnes interrogées.

Méthode exploratoire, il convient de l'affiner pour consolider son impact sur la définition du programme de chaque projet afin de mieux encore prendre en considération les objectifs de transition écologique.

Cette méthode n'a concerné que le PPI et ne fait émerger qu'une image incomplète de l'impact écologique de l'action de la collectivité.

La Municipalité de Pessac souhaite étendre l'évaluation à toutes les dépenses (budget de fonctionnement) de la collectivité.

Mots clés

Ecologie - Gouvernance - Pilotage